

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19432**

Intitulé

Chargé de projets e-tourisme

Nouvel intitulé : Chargé de projets e-tourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Offices de tourisme de France - Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334m Accueil, hôtellerie, tourisme, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

« Le plus souvent exerçant dans un organisme local de tourisme le Chargé de projet e-tourisme assure la promotion et le développement touristique d'un territoire à l'aide du numérique. Professionnel référent dans sa structure, il propose une stratégie numérique de territoire aux instances dirigeantes de sa structure, au Conseil d'Administration, au Comité de Direction et aux élus locaux et développe un plan d'actions en adéquation. Il conçoit et produit le contenu visuel et rédactionnel de promotion, ainsi que des outils numériques en vue de valoriser le territoire. Il sensibilise et accompagne les acteurs territoriaux du tourisme afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme. »

Ses principales activités sont

La promotion et le développement touristique à l'aide du numérique,

L'animation et l'accompagnement des partenaires

La conception et le développement technique des services ou projets numériques,

La veille du numérique et de l'e-réputation.

Compétences ou capacités évaluées

1. Capacité à proposer une stratégie numérique de territoire aux instances dirigeantes de sa structure, au Conseil d'Administration et aux élus locaux et développement d'un plan d'action en adéquation. Capacité à concevoir et produire du contenu de promotion du territoire (en s'appuyant sur des connaissances approfondies du secteur touristique et des enjeux du tourisme numérique). Capacité rédactionnelle, maîtrise de la production multimédia
2. Capacité à sensibiliser et accompagner des acteurs territoriaux du tourisme afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme. Capacité à animer le partage d'informations. Capacité à communiquer de façon adaptée selon les interlocuteurs. Capacité de planifier et d'anticiper des actions à mettre en place
3. Capacité à concevoir des outils numériques en vue de valoriser le territoire. Capacité à externaliser le développement de projets ou services numériques (maîtrise des outils numériques de base, des méthodes de diagnostic et des techniques et stratégies de marketing territorial, mise en place des actions de suivi adaptées).
4. Capacité à mettre en place une veille du numérique et de l'e-réputation. Capacité à s'auto-former et à informer son équipe (Définition des priorités de la veille, analyse, tri et sélection de l'information en vue d'animer le partage d'informations et la dynamique d'équipe sur le tourisme numérique).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le cadre d'exercice le plus fréquent est l'Office de Tourisme. Ce professionnel peut également intervenir dans un cadre d'emploi plus large, tel que pays touristique, regroupement de communes, conseil d'exploitation, comité départemental du tourisme...

Animateur ou coordinateur numérique de territoire

Chargé de mission numérique en E-tourisme

Chef de projet numérique de territoire touristique

Directeur adjoint

Développeur digital

Manager Numérique de Territoire

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 8 unités à partir des 4 blocs de compétences indiqués précédemment, chaque bloc comportant 2 unités :

- 1.1. Proposition d'une stratégie numérique de territoire aux instances dirigeantes de sa structure, au Conseil d'Administration et aux élus locaux et développement d'un plan d'action en adéquation
- 1.2. Conception et production de contenu de promotion du territoire
- 2.1. Sensibilisation et accompagnement des acteurs territoriaux du tourisme afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme

2.2. Animer le partage d'informations et intervenir en tant qu'expert du numérique sur des projets transversaux de la structure

3.1. Conception d'outils numériques en vue de valoriser le territoire

3.2. Externaliser le développement de projets ou services numériques en vue de valoriser le territoire

4.1. Mettre en place une veille du numérique et de l'e-réputation

4.2. S'auto-former et informer son équipe sur les évolutions en cours les membres de son équipe, dans un cadre fixé (réunion mensuelle, accès à une base de données dédiée, ...)

Articulation entre les blocs de compétences acquis et l'obtention de la totalité de la certification :

- L'obtention de la totalité des blocs décrits ci dessous permet d'obtenir la certification

- Un certificat est délivré pour chaque bloc

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 19432 - Proposition d'une stratégie numérique de territoire et développement d'un plan d'action en adéquation	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">- Réaliser un diagnostic numérique de territoire- Analyser les données recueillies en termes de forces à développer et de faiblesses à corriger- Élaborer un plan d'action de valorisation du territoire,- Argumenter le plan d'action auprès des décideurs- Mettre en place des outils de suivi et communiquer sur les actions <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'un projet (ou avant-projet) de diagnostic en groupe de 2 ou 3 personnes</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 19432 - Conception et production de contenu de promotion du territoire	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">- Participer à la définition de la ligne éditoriale de tous supports de communication online- Concevoir du contenu visuel et rédactionnel, coordonner et arbitrer la production, externaliser si nécessaire- S'impliquer dans la mise à jour des informations en fonction de l'actualité du territoire- Mettre en ligne l'ensemble des contenus réalisés (textuel ou visuel) et s'assurer de leur bonne diffusion <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Travaux de groupe : Plan d'actions écrit et présentation orale. Production individuelle multimédia (évaluation sur un sujet déterminé)</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 19432 - Sensibilisation et accompagnement des acteurs touristiques du territoire afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cerner les publics cibles pour des actions de sensibilisation et d'accompagnement,- Promouvoir et/ou commercialiser un programme d'actions numériques- Mettre en place un planning d'ateliers numériques, créer le contenu, mutualiser les supports, animer les ateliers, ...- Réaliser un bilan des ateliers menés en vue d'assurer un suivi post atelier <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Travaux de groupe : Plan d'actions écrit et présentation orale. Mise en situation : animation d'une thématique d'atelier présentée à l'ensemble des stagiaires avec questions/réponses de ceux-ci.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 19432 - Animation du partage d'informations	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer, sensibiliser et transmettre aux membres de la structure les éléments de connaissances nécessaires sur le numérique, en lien avec l'activité de chacun - En tant qu'expert du numérique, intervenir de façon transversale sur les projets portés par les membres de la structure, et qui nécessitent ses apports en compétences - Assurer un partage de l'information avec les professionnels de l'animation numérique de territoire (colloques, réunions, ...) - Animer le partage d'informations sur des réseaux sociaux avec les professionnels <p>Modalités d'évaluation : Participation à l'alimentation d'un outil collectif de partage d'information</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 19432 - Conception d'outils numériques en vue de valoriser le territoire	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins actuels du client, l'offre et les services dont il bénéficie actuellement - Faire usage des outils numériques de base - Usage des outils de référencement, de Webservices... - Maîtrise de l'anglais technique <p>Modalités d'évaluation : Quiz ouvert de contrôle de connaissances sur les techniques et culture du numérique.</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 19432 - Externalisation du développement de projets ou services numériques en vue de valoriser le territoire	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire développer des outils en matière de dématérialisation de l'information sur le territoire - Gérer techniquement pour sa structure des bases de données de gestion de l'information touristique, SIT (système d'information touristique), des sites internet... <p>Modalités d'évaluation : Cas pratique : détermination des éléments principaux du cahier des charges, des critères de choix du prestataire, du rétro planning de suivi, dans le cadre d'un budget imposé. Quiz fermé de contrôle des connaissances sur l'environnement et le fonctionnement des SIT et sites Internet.</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 19432 - Mise en place en place une veille du numérique et de l'e-réputation. Auto-formation et information de son équipe	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille numérique et gérer l'e-réputation du territoire et de ses acteurs touristiques - Définir les priorités de la veille et mettre en place une démarche en utilisant les ressources : Repérer les sites et réseaux sociaux dédiés et y participer - Faire de la curation - Rechercher, trier, sélectionner, synthétiser, organiser et éditorialiser l'information pertinente en vue d'actualiser sa connaissance et réaliser ses activités. - S'auto-former de façon permanente et être en veille sur l'écosystème numérique - Informer sur les évolutions en cours les membres de son équipe <p>Modalités d'évaluation : Participation à l'alimentation d'un outil collectif de partage d'information : choix et paramétrages d'outils de veille ou de curation (mots clefs, sources....)</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme
En contrat de professionnalisation	X	Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme
Par candidature individuelle	X	Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé de projets e-tourisme" avec effet au 01 février 2011, jusqu'au 09 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site national de l'Animation Numérique de Territoire
Offices de Tourisme de France®

Lieu(x) de certification :

Offices de Tourisme de France®
79/81 rue de Clichy
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La formation préparatoire est assurée par des organismes habilités par Offices de Tourisme de France, répartis sur l'ensemble du territoire. Pour en obtenir les coordonnées s'adresser à :

Offices de Tourisme de France®
79/81 rue de Clichy
75009 Paris

Contact : mathieu.daubon@offices-de-tourisme-de-france.org

Historique de la certification :

Certification suivante : Chargé de projets e-tourisme